

DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Séance du 28/10/2024

| |
|---------------------|
| Référence |
| 20241028AG05 |

| |
|--|
| Objet de la délibération |
| APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MARS 2024 |

| Nombre de membres | | | |
|-------------------|-------------------|------------------|---------------------------|
| Afférents | Afférents votants | Présents votants | Qui ont pris part au vote |
| 4 | 3 | 2 | 3 |

| |
|------------------------|
| Date de la convocation |
| 14/10/2024 |

| |
|--|
| Vote |
| A l'unanimité |
| Pour : 3 Contre : 0 Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après transmission au
Commissaire du Gouvernement

L'an 2024 et le 28 Octobre à 14 heures, l'Assemblée Générale, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Chaumont, au Signe, centre national du graphisme, sous la présidence de M. DIDIER Evrard, Administrateur

Membres votants présents : Mme LIZOLA Martine (pouvoir de Mme GUILLEMY Christine), M. INNOCENZI Laurent

Membres votants excusés : Mme GUILLEMY Christine, Mme FORIN Florence (représentée par M. INNOCENZI Laurent)

Membre non votant présent : M. DIDIER Evrard

A été nommé(e) secrétaire : M. INNOCENZI Laurent

Objet de la délibération : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MARS 2024

VU l'article 17.2 de la convention constitutive du Groupement d'intérêt public « le Signe, centre national du graphisme » approuvée par arrêté préfectoral en date du 15 mars 2017 ;

VU l'article 2.8 du Règlement intérieur et administratif du Groupement d'intérêt public « le Signe, centre national du graphisme » ;

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée Générale décident, à l'unanimité, d'approuver le procès-verbal de la précédente séance en date du 11 mars 2024 (annexé).

Annexe : Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 mars 2024.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité cette délibération

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
Le 29/10/2024
Le Président
Monsieur Evrard DIDIER

Chaumont, le 11 mars 2024

Référence : 20240311-AG

ANNEXE à la délibération
n° 20241028AG05

L'Assemblée Générale du Groupement d'intérêt public « le Signe, centre national du graphisme » s'est réunie le lundi 11 mars 2024 à 14 heures, au Signe, place Emile Goguenheim à Chaumont.

Membre non votant présent (1) :

- M. Evrard DIDIER, Président

Membres votants présents (3) :

- Mme Christine GUILLEMY, Ville de Chaumont
- M. Etienne MARASI, Région Grand Est
- Mme Florence FORIN, Ministère de la Culture

Assemblée Générale

11 mars 2024

PROCES-VERAL

Membre votant excusé (1) :

- Mme Martine LIZOLA, Région Grand Est (représentée par M. Etienne MARASI)

Trois membres votants sur trois sont présents soit 3 voix sur 3. La règle de quorum est satisfaite, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

M. Evrard DIDIER, Président du Groupement d'intérêt public, préside la séance.

Mme Christine GUILLEMY, représentante de la Ville de Chaumont, est nommée Secrétaire de séance.

M. le Président du Signe ouvre la séance de l'Assemblée Générale.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 juillet 2023 (délibération 20240311-AG-01)

Il n'y a pas de commentaires. M. le Président fait procéder au vote.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée Générale décident, à l'unanimité, d'approuver le procès-verbal de la précédente séance en date du 3 juillet 2023.

2. Information relative à la modification de à l'Assemblée Générale (délibération 20240311-AG-02)

M. le Président donne la parole à Mme Florence FORIN.

Mme Florence FORIN indique que la vice-présidence de l'Assemblée Générale du Signe était jusqu'à présent recouverte par M. Alexis NEVIASKI qui a démissionné.

Mme Florence FORIN s'est portée candidate à ce poste et a été désignée pour le remplacer.

M. le Président remercie Mme Florence FORIN et lui souhaite la bienvenue.

Cette information n'est pas soumise au vote.

3. Election du Vice-président de l'Assemblée Générale (délibération 20240311-AG-03)

M. le Président indique que, suite au départ de M. Alexis NEVIASKI, représentant de l'Etat, il convient de le remplacer.

Il appartient à l'Assemblée Générale d'élire à la majorité simple, parmi ses membres, et pour une durée de 3 ans, le Vice-président de l'Assemblée Générale.

Mme Florence FORIN, Directrice régionale adjointe déléguée, chargée de la Création à la DRAC Grand Est, s'est portée candidate.

Il n'y a pas de commentaires. M. le Président fait procéder au vote.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée Générale décident, à l'unanimité, d'élire Mme Florence FORIN Vice-Présidente de l'Assemblée Générale.

4. Renouvellement du contrat du Directeur général (délibération 20240311-AG-04)

L'article 20 de la convention constitutive du Signe indique qu'au terme des 3 ans du contrat du Directeur général, son projet triennal fait l'objet d'une évaluation générale par les membres du jury dont les conclusions conditionnent la poursuite de sa mission de Directeur général.

M. le Président indique que ce jury s'est réuni le lundi 18 décembre 2023.

Assemblée Générale

11 mars 2024

PROCES-VERAL


Centre
National
du Graphisme
1 Place
Émile
Goguenheim
52000
Chaumont
France
www.cndg.fr
contact@cndg.fr
+33 (0)3 25
35 79 01

Celui était composé, sous sa présidence, de représentants du Ministère de la Culture, de la Ville de Chaumont et de la Région Grand Est.

Les membres du jury se sont concertés sur la base des éléments de bilan des 3 années écoulées et du projet triennal à venir proposés par l'actuel Directeur général du Signe, M. Jean-Michel GERIDAN.

M. le Président avait proposé de renouveler le contrat de M. Jean-Michel GERIDAN pour une nouvelle période de 3 ans. Après concertation, les membres du jury ont émis, à l'unanimité, un avis favorable au renouvellement du contrat du Directeur général actuel, M. Jean-Michel GERIDAN.

Il n'y a pas de commentaires.

M. le Président demande à M. Jean-Michel GERIDAN de sortir de la salle avant de faire procéder au vote.

Assemblée Générale

11 mars 2024

PROCES-VERAL

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée Générale, sur la base de l'avis rendu par le jury ainsi que des éléments fournis par M. Jean-Michel GERIDAN, Directeur général actuel du Signe, décident, à l'unanimité, d'approuver le renouvellement du contrat de celui-ci pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} avril 2024.

5. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

M. le Président remercie les membres de l'Assemblée Générale pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h30.

La secrétaire de séance,

Le Président,

Mme Christine GUILLEMY

M. Evrard DIDIER

INFORMATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Séance du 28/10/2024

| |
|---------------------|
| Référence |
| 20241028AG06 |

| |
|---|
| Objet de la délibération |
| INFORMATION RELATIVE A LA MODIFICATION DES MEMBRES REPRESENTANT LA REGION GRAND EST A L'ASSEMBLEE GENERALE |

| | | | |
|-------------------|-------------------|------------------|---------------------------|
| Nombre de membres | | | |
| Afférents | Afférents votants | Présents votants | Qui ont pris part au vote |
| 4 | 3 | 2 | - |

| |
|------------------------|
| Date de la convocation |
| 14/10/2024 |

| |
|--|
| Vote |
| Aucun Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après transmission au
Commissaire du Gouvernement

L'an 2024 et le 28 Octobre à 14 heures, l'Assemblée Générale, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Chaumont, au Signe, centre national du graphisme, sous la présidence de M. DIDIER Evrard, Administrateur.

Membres votants présents : Mme LIZOLA Martine (pouvoir de Mme GUILLEMY Christine), M. INNOCENZI Laurent

Membre votant excusé : Mme GUILLEMY Christine, Mme FORIN Florence (représentée par M. INNOCENZI Laurent)

Membre non votant présent : M. DIDIER Evrard

A été nommé(e) secrétaire : M. INNOCENZI Laurent

Objet de la délibération : INFORMATION RELATIVE A LA MODIFICATION DES MEMBRES REPRESENTANT LA REGION GRAND EST A L'ASSEMBLEE GENERALE

VU la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Le Signe, centre national du graphisme », approuvée par arrêté préfectoral n°842 du 15 mars 2017, et notamment l'article 17.1 relatif à la composition de l'Assemblée générale ;

VU le règlement intérieur et administratif (version 3) validé par le Conseil d'Administration par délibération n°20201120CA26 du 20 novembre 2020 et approuvé par l'Assemblée Générale par délibération n°20201120AG07 du 20 novembre 2020 ;

VU la délibération n°20220204AG03 de l'Assemblée Générale en date du 4 février 2022 « Information relative à la modification des membres représentant la Région Grand Est à l'Assemblée Générale » ;

VU le courrier du Conseil Régional Grand Est en date du 17 septembre 2024 (ci-annexé), désignant membres représentant le Conseil Régional Grand Est au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du GIP Le Signe, centre national du graphisme.

L'Assemblée Générale est composée de l'ensemble des membres constitutifs du Groupement tel que défini à l'article 2 de la convention constitutive :

- Le Ministère de la Culture et de la Communication
- La Ville de Chaumont
- La Région Grand Est

Chaque membre est représenté à l'Assemblée Générale par une personne physique membre titulaire et une personne physique membre suppléant. Les convocations sont valablement adressées aux personnes physiques membres titulaires et suppléants, expressément désignées auprès du Groupement.

Par courrier en date du 17 septembre 2024 (ci-annexé), le Conseil Régional Grand Est informe le GIP Le Signe, centre national du graphisme, du renouvellement des représentants du Conseil Régional au sein de l'Assemblée Générale du GIP Le Signe, à savoir :

- Madame Martine LIZOLA en qualité de membre titulaire ;
- Monsieur Etienne MARASI en qualité de membre suppléant.

Madame Martine LIZOLA représente donc la Région Grand Est au sein de l'Assemblée Générale du GIP Le Signe, centre national du Graphisme, en qualité de membre titulaire.

Monsieur Etienne MARASI représentant la Région Grand Est au sein de l'Assemblée Générale du GIP Le Signe, centre national du graphisme, en qualité de membre suppléant.

Fait les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
Le 29/10/2024
Le Président
Monsieur Evrard DIDIER